

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 94 (1991)

Vorwort: Introduction
Autor: Prongué, Bernard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

par Bernard Prongué

Le titre même de ce colloque pose une équation à plusieurs inconnues. Et d'abord les deux plus importantes: qu'est-ce que l'identité et qu'est-ce que l'identité jurassienne? Si le thème de l'identité est actuellement très à l'honneur dans le monde des sciences humaines et même de la politique, il n'en suscite pas moins de sérieuses réticences. Appliqué au Jura, il est impossible de faire l'économie de cette double et embarrassante interrogation qui évoque autant les «identités incertaines» que les «incertitudes jurassiennes». Le but de la journée n'est point de lever toutes les ambiguïtés relatives à l'identité et au Jura, mais bien de définir des instruments conceptuels afin de mieux appréhender une réalité très complexe.

C'est dans cet esprit qu'il a été fait appel à M. Daniel Schulthess, professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel. Il connaît bien le Jura et s'intéresse personnellement au problème de l'identité. Il fera part, en fin de colloque, des réflexions que lui auront suggérées les exposés et débats de cette journée, mais d'un point de vue théorique. Cette approche est indispensable pour orienter correctement toute recherche scientifique. En l'occurrence, il importe de préciser le concept d'identité et non d'analyser un processus d'identification, c'est-à-dire l'action de personnes ou de groupes pour qui cette identité est un but avoué ou, au contraire, une perspective rejetée. A chacun de faire ensuite l'application de ce concept au cas jurassien.

Tel est précisément l'objectif de l'exposé introductif à ce colloque: présenter l'identité comme un objet d'étude et non comme un outil d'explication. *L'identité à l'épreuve du conflit jurassien*, c'est en effet le thème que M. Bernard Voutat a retenu. Politologue et assistant à l'Université de Lausanne, il achève actuellement sa thèse dont le sujet rejoint directement la problématique de ce jour. Mais, à la différence du philosophe, le politologue a besoin de l'histoire qui devient en quelque sorte sa matière première pour la construction d'un modèle théorique. Le point de départ, l'affaire Moeckli en 1947, fournit incontestablement tous les ingrédients de l'enjeu: à l'espace «national» évoqué par P.-O. Bessire s'oppose la «diversité» d'un territoire décrit par V. Moine. Le conflit qui surgit alors a-t-il favorisé une conscience collective, ou, au contraire, a-t-il définitivement disloqué un ensemble régional aux institutions principalement associatives? Le modèle permet de découvrir le travail de sens opéré par les différents protagonistes, travail qui éclaire les conditions dans lesquelles se cristallisent

les identités qui s'affrontent en 1974 et 1975, sans pour autant mettre fin au conflit.

Que devient alors l'identité jurassienne? Le terme est pris cette fois dans son acception historique, c'est-à-dire non plus philosophique ou théorique, mais dans le concret d'événements qui ont marqué profondément une région. C'est le début d'une nouvelle évolution que présente Cyrille Gigandet, historien et assistant à l'Université de Neuchâtel. En effet, au-delà des phénomènes superficiels de l'opinion que révèlent la presse et les sondages, un fait demeure: une communauté humaine s'est divisée sous le choc de l'histoire, en l'occurrence la procédure plébiscitaire. Le Jura historique a éclaté sous la pression des forces populaires, et chaque partie a dû faire face aux défis politiques et socio-économiques de l'heure, mais aussi et surtout, au défi que constitue désormais «l'autre Jura». Le phénomène est évident: une communauté humaine, qu'elle soit unie ou divisée, cherche naturellement à définir le lieu où elle se situe (territoire avec ses frontières), à nourrir l'histoire où s'enracine la mémoire collective (historiographie ou la jonction du passé et du présent) et, enfin, à assurer la continuité des activités au-delà des ruptures événementielles (crises et développement). Ces paramètres, géographique, historique et socio-économique ou culturel, s'ils ne suffisent pas à donner un contenu à l'identité, permettent au moins d'en dégager les principales composantes et d'étudier la façon dont elles se répercutent dans la société civile.

Comme le montre l'exposé de Cyrille Gigandet, par son titre déjà, la géographie influe directement sur l'idée qu'une communauté a d'elle-même. Certes cette conception est largement soumise à controverse entre ceux qui y voient la marque d'un destin et ceux qui la considèrent comme sujette à de très fortes fluctuations selon les époques. S'ajoute à ce débat, dans le cas jurassien, celui des modifications territoriales. La conscience collective ne peut plus se contenter de se centrer sur une région, que celle-ci soit le Nord ou le Sud; elle cherche dès lors à se redéfinir par rapport à des ensembles plus vastes, la Suisse – romande et alémanique –, ou l'Europe – des Etats et des régions. Dans cette perspective, il est normal de retenir, avec l'Ecole des Annales, l'importance du facteur géographique de l'histoire. Mais on ne peut oublier que l'histoire est aussi fondatrice de nouvelles réalités que les communautés humaines sont appelées à maîtriser. Le Jura en fournit un exemple concret à la suite de la cascade plébiscitaire, conçue pour offrir à ce qui était alors la minorité séparatiste la possibilité d'une solution, fût-elle partielle. Aussi, le résultat du 23 juin 1974 a constitué une réelle surprise qui privait l'additif constitutionnel de 1970 d'une bonne partie de sa raison d'être: il devait résoudre la Question jurassienne, non en créer une seconde.

Toutefois l'additif conservait juridiquement toute sa validité, ceci d'autant plus que les antiséparatistes, quinze jours avant l'échéance, avaient changé leur fusil d'épaule: ils avaient abandonné la défense de l'unité jurassienne dans le cadre du canton de Berne au profit du double «non», imitant ainsi leurs adversaires et acceptant, eux aussi, la notion et le risque d'éclatement du Jura.

Ce bref et trop sommaire rappel des faits est nécessaire pour comprendre l'évolution ultérieure. En effet, le renversement de situation, consécutif au vote du 23 juin 1974, a provoqué une très grande mobilisation sociale dans le Jura bernois, mobilisation qui s'est traduite par une puissante vague d'engagement militant. Gilbert Ganguillet, ethnologue et assistant à l'Université de Zurich, en a analysé les mobiles individuels sous le titre *L'identité à l'enquête*. La présentation des résultats de cette recherche traduit toute l'ambiguïté d'une situation imposée par les circonstances, car le Jura bernois issu des plébiscites, n'est plus le Jura bernois de 1815 à 1978. Le même nom recouvre une réalité fort différente.

Et l'on rejoint ainsi un autre paramètre de l'identité: l'importance d'une continuité sociale. Qu'on le veuille ou non, l'établissement d'une frontière ne provoque pas une rupture instantanée au sein d'une société. Au contraire, les facteurs de permanence, comme les Eglises, la vie associative, les relations économiques continuent d'influencer réciproquement les comportements. En l'occurrence, ils commandent et structurent les oppositions dans le Jura bernois. Celui-ci n'est pas seulement une région qui aurait acquis une nouvelle autonomie, un peu à l'image d'un conjoint qui, après le divorce, mènerait la vie qui lui convient. Il est, plus encore que le canton du Jura, un produit des plébiscites et porte toujours les marques des déchirures engendrées alors jusque dans la vie quotidienne.

Pour illustrer la crise identitaire que traverse actuellement le Jura bernois, M. Daniel Kessler, ethnologue indépendant à Berne, a choisi *Saint-Imier dans la tourmente horlogère en 1988*. Or le phénomène est étonnant: malgré les difficultés consécutives à la récession qui sévit dès 1975, la Question jurassienne garde une importance primordiale dans le Vallon, alors que l'horlogerie, facteur d'identification très fort, est soumise à une restructuration qui concerne l'ensemble du Jura et de l'arc horloger. Ce fait ne doit-il pas être, lui aussi, replacé sur la longue durée?

A n'en pas douter, le Jura-Sud, dès le XIX^e siècle, a marqué de façon constante et de manière complexe l'existence du Jura-Nord. Il a joué un rôle moteur dans la modernisation du pays, provoquant des migrations de populations et des glissements sur la carte confessionnelle. Ce rôle prééminent dans l'industrialisation est revendiqué à juste

titre comme une des composantes de l'identité du Jura bernois. Mais la stagnation qui frappe l'économie régionale en cette fin de siècle oblige à corriger des schémas traditionnels. Le Jura-Nord, étant devenu une région industrielle, est devenu aussi canton; il a été alors confronté à la nécessité d'une diversification, source d'un nouveau dynamisme qui à son tour peut influencer le Jura-Sud. Vu sous cet angle, la région reste globalement un agent de l'histoire, mais elle évolue désormais différemment, car elle est partagée par un système étatique qui tend à exclure toute convergence manifeste.

Ce détour par l'économie n'est certainement pas inutile, car la façon dont l'identité s'exprime aujourd'hui ou l'image qu'en renvoient ses habitants est certes façonnée par l'histoire, dont les stéréotypes sont bien connus, mais aussi par les réalités de l'histoire immédiate que l'on perçoit beaucoup moins bien. On ne peut plus opposer aujourd'hui un Jura industriel à un Jura agricole. Il est seulement envisageable d'analyser la façon dont les Jurassiens ont vécu la crise d'une industrie qui leur était familière, la façon dont ils ont relevé cet autre défi.

Au terme de la journée, lorsque le professeur Schulthess aura présenté le concept d'identité en sciences sociales et sa pertinence appliquée au cas jurassien, le coprésident du jour, M. Maurice Born, éditeur à Saint-Imier, tentera de tirer les conclusions du colloque. D'emblée, toutefois, une réflexion s'impose: pour les Jurassiens, du Nord comme du Sud, la revendication de leur identité ne peut se contenter de définitions simples. La situation était déjà très complexe au XIX^e siècle, pour ne rien dire de l'Ancien Régime. Si les institutions léguées par la période révolutionnaire ont permis de dégager certains dénominateurs communs, en est-il encore de même au temps du Kulturkampf et de l'établissement des chemins de fer? Aujourd'hui, il semble que cela soit devenu franchement impossible, l'identité régionale étant mal assurée et incertaine face aux identités cantonales.

Un risque est donc évident, celui que la frontière établie ne rejette chaque partie du Jura dans un provincialisme étouffant. L'identité se reflète aussi dans les relations: elle ne peut plus se définir complètement en fonction d'un territoire donné, ni être enfermée dans une histoire figée. La société elle-même est devenue très complexe, ce qui ajoute encore à la difficulté de saisir les formes d'une identité collective où chacun puisse se reconnaître.

Ce colloque a donc pour but d'appréhender la façon dont le philosophe et le politologue abordent les «identités incertaines» et la méthode qu'emploient l'historien, le sociologue et l'ethnologue pour analyser les «incertitudes jurassiennes». Il a également pour objectif de rendre possible un dialogue entre tous les Jurassiens afin de surmon-

ter les traumatismes issus des plébiscites. Il veut enfin élargir l'horizon pour que l'identité jurassienne, présentée comme «plurielle» dans un Jura «éclaté», ne sombre pas dans un régionalisme étroit, mais s'ouvre à la Suisse et à l'Europe!

